

DE PROCES VERBAL DE LA REUNION DU CONSEIL DE LIGUE Séance du 7 JANVIER 2023 A HOULGATE

Présents : Philippe ANTOINE - Sylvie AVIT-RELET - Didier AZE - Jacques CANUET - Bernard DRUDI - Joël DERENNE - Marc DUPUY - Guy DUSSEAUX - Gaëtan GOUBERT - Philippe LEROY - Guy LETROT - Christian MONCHOIS et Patrick PARMENTIER.

Absents excusés : Bertrand ARCIL - Eliane CHARBONNEAU - Laura GASNIER - Evelyne HORNAERT – Thierry JEHANNE - Christine JUSTE - Gérard LESEUR - Patrick LEVEE - Adrien POIGNIE - Jérémy PREVOST et Jimmy SUZANNE.

Invitée présente : Sylvie DEPARCY.

Invité excusé : Pascal BERTHELIN.

A l'ordre du jour

- Approbation du PV du CDL du 12.12.22,
- Information du Président,
- Situation financière au 30.11.22,
- Communication,
- Statistiques au 31.12.22,
- Intervention du Conseiller technique,
- Commission Sportive Régionale : championnat régional par équipe (fin de 1^{ère} phase et préparation de la 2^{ème} phase) – autres compétitions – état d'avancement de la réflexion sur le projet de réforme du juge arbitrage,
- Parole aux comités,
- Questions diverses.

Guy DUSSEAUX ouvre la séance à 9h40 et excuse l'absence de Pascal BERTHELIN qui est souffrant.

Il présente ensuite l'ordre du jour et revient sur le mail envoyé à tous jeudi dernier où Il annonçait sa démission de son poste de Président en début de Conseil de Ligue.

Aussi, il précise que conformément à l'article 14 des statuts de la Ligue, en l'absence de vice-Président délégué, Guy LETROT assurera les missions du Président jusqu'au prochain Conseil de Ligue.

Il passe donc le relais à Guy LETROT pour la conduite de ce Conseil et confirme qu'il en reste membre, au service de tous et du Président pour des missions que celui-ci voudra bien lui confier.

Guy LETROT rappelle que les statuts prévoient qu'au prochain CDL, il sera procédé à l'élection d'un membre du bureau qui assurera les fonctions de Président jusqu'à la prochaine AG.

Pendant cette AG le CDL sera complété si nécessaire et après l'AG, le Conseil de Ligue élira en son sein un Président pour la fin de l'olympiade.

Ce rappel complet de la procédure étant fait, il remercie ensuite au nom des membres du CDL, Guy pour son investissement au sein de la Ligue, en qualité de Président pendant 15 années et 8 années comme Trésorier. Guy restant au sein du CDL il pourra nous faire profiter de son expérience.

Afin de respecter au plus vite la procédure, le prochain CDL est programmé le 25 février. Guy LETROT informe les membres du CDL qu'il sera candidat au poste de Président.

Bernard DRUDI réprecise l'ordre du jour avant d'ouvrir les débats. Mais préalablement, il a été question du devenir du véhicule de fonction du Président, il est convenu que ce dossier soit traité lors du CDL du 25 février 2023.

Le CDL se poursuit selon l'ordre du jour établi, à savoir :

-1) Approbation du PV du CDL du 12.12.22.

Le PV ne faisant l'objet d'aucune observation, celui-ci est adopté à l'unanimité.

-2) Information du Président.

Pas d'information supplémentaire par rapport au dernier CDL du 12 décembre dernier.

-3) Situation financière au 30.11.22.

Sylvie AVIT-RELET présente les documents envoyés en cette fin de semaine, le solde intermédiaire de gestion arrêté au 30.11.2022. Sylvie fait remarquer que le chiffre d'activité est en progression passant de 655000€ à 688000€. Que la masse salariale est en légère baisse par rapport à l'an dernier, car nous avons encore dans notre effectif Thierry MERCIER et Jérôme FRANJUS. Enfin, Sylvie précise que le résultat comptable est lui aussi un peu en progression passant de 405000€ au 20.11.21 à 448000€ au 30.11.22

Sylvie décline ensuite les différents postes à partir de la comptabilité analytique (document en annexe) et souligne à ce sujet, l'important travail effectué par Philomène.

Par ailleurs, Sylvie informe également le CDL que la Ligue a pris entièrement à sa charge, le coût de la *prime de partage de la valeur* versée à l'ensemble de ses salariés qui pouvaient en bénéficier. Les Comités employeurs en ont été informés.

-4) Communication (partenariat).

A ce sujet, en l'absence de Bertrand ARCIL excusé pour ce CDL et d'un travail qui doit encore être affiné, Bernard DRUDI précise qu'il s'agit en fait plus d'une information.

Il a été demandé à Yannick THIEBAUT notre apprenti « CAMPUS 2023 » qui travaille sur la communication, de réaliser une plaquette de présentation de la Ligue qui puisse nous permettre de démarcher des futurs partenaires au titre de l'organisation de diverses manifestations.

Cette plaquette pourrait également servir de base de travail pour l'élaboration par les Comités, d'un support de promotion et de démarchage. Le document sera présenté en CDL dans sa version plus élaborée.

-5) Statistiques au 31.12.22.

Guy LETROT commente les statistiques. Il paraissait intéressant de faire un point sur la licenciation au 31.12.22, pour chaque Comité. Au niveau de la Ligue on enregistre 174 licences supplémentaires, par rapport à la saison dernière (à la même date).

On note également une augmentation des licences traditionnelles pour le CD14.

Le CD 27 est un peu en retard pour les licences traditionnelles, pour autant les chiffres sont en augmentation. Le CD50 qui avait perdu un nombre important de joueurs, vient d'enregistrer une quarantaine de joueurs. De fait le CD50 n'est plus déficitaire en licenciés.

Au regard des progressions enregistrées par les Comités, nous pouvons faire une comparaison avec les chiffres d'avant Covid et s'apercevoir que nous commençons à retrouver nos effectifs.

-6) Intervention du CTR.

En l'absence de Pascal BERTHELIN excusé pour cette réunion, Guy LETROT présente le PowerPoint que Pascal lui a adressé et Guy DUSSEAUX complète cette intervention sur le dispositif « stade vers l'emploi ».

Pascal reviendra sur cette présentation, sans doute lors du prochain CDL.

- Avant de passer au point suivant, la parole est donnée afin qu'il puisse se présenter, à Philippe LEROY – Président du club du Neubourg Quittebeuf TT dans l'Eure, nouvellement élu au CDL.

-7) Commission Sportive Régionale : championnat régional par équipe (fin de 1^{ère} phase et préparation de la 2^{ème} phase) – autres compétitions – état d’avancement de la réflexion sur le projet de réforme du juge arbitrage.

Marc DUPUY fait le point sur la fin de la 1^{ère} phase et la mise en poules pour la 2^{ème} phase. Il tient à souligner la bonne ambiance dans laquelle cela s’est fait, avec un groupe bien rodé à cet exercice et de Sylvie DEPARCY pour la saisie des équipes sur le SPID V2. A signaler que pour cette 2^{ème} phase, toutes les poules sont complètes. La prochaine CSR sera probablement programmée dans la 2^{ème} quinzaine de février. A cette période les premières journées de championnat auront été jouées, il sera donc possible de faire un 1^{er} bilan.

Les membres de la CSR présents à ce CDL sont unanimes pour féliciter Marc du travail effectué et de la manière dont il procède pour gérer la complexité de ce domaine.

En ce qui concerne les autres compétitions :

- Au titre des qualifications vétérans pour le championnat de France qui se déroule ce samedi 7 janvier à Alençon, Didier AZE précise qu’il y a 71 inscrits (-2) par rapport à 73 l’an dernier. Au regard des inscriptions cette compétition est d’un bon niveau et certains participants devraient pouvoir représenter dignement le tennis de table normand.
- En ce qui concerne les qualifications aux Francs Jeunes, celles-ci ont été faites sur la base du cumul des points Critérium, l’information a été envoyée aux clubs.
- Enfin, doivent également suivre, les finales par classement dans les départements, les CORPOS, la Coupe vétérans, le 3^{ème} tour du Critérium dans 15 jours et la détection à Bolbec.

Autre point, le projet de réforme du juge arbitrage, Marc rappelle que ce projet qui résulte d’une réflexion d’un groupe de travail a été présenté à la dernière CSR, au cours de laquelle sont apparues de sérieuses divergences.

En parallèle à cela, il convient de revoir la rédaction de l’article 1 du règlement du championnat par équipe qui actuellement n’est pas applicable en l’état.

Pour ce qui est de la réforme du juge arbitrage, celle-ci sera soumise à l’approbation du CDL après un dernier débat au sein du groupe de travail.

-8) Parole aux Commissions :

Joël DERENNE pour la Commission Formation, donne des informations concernant les prochaines formations de JA3 – JA2 – JA1 et AR.

Concernant les pratiques AR, elles seront faites lors du 3^{ème} tour du Critérium Fédéral à St Pierre lès Elbeuf (30 candidats sont concernés).

Pour ce qui est des pratiques de JA1, les candidats seront invités à communiquer leurs disponibilités afin que Joël puisse solliciter les formateurs. Sans compter la prochaine formation de JA1, il y a quelques candidats en attente.

Enfin, Joël fait part des projets fédéraux relatifs à la mise en œuvre des formations de JA2 et de JA3 en Visio, des difficultés concernant les modalités d’inscription et de certification des formations.

Philippe ANTOINE pour la Commission Arbitrage, informe les membres du CDL que 97% des 651 rencontres du championnat par équipe (de la Nationale à la R3) ont été jugées arbitrées. Il précise également que le coût moyen d’une prestation de juge arbitrage est de 37,05€. Les nominations des JA pour le Critérium Fédéral sont faites à l’exception d’une seule compétition.

Didier AZE au sujet de la Coupe Vétérans, interroge Patrick PARMENTIER au sujet d’une éventuelle candidature pour l’organisation de cette compétition en mars prochain. A ce jour, aucun club n’est candidat.

Jacques CANUET au titre des mutations, fait le point sur les 3 dossiers traités dont 1 encore en cours.

-9) Parole aux Comités :

Christian MONCHOIS pour le CD 50, précise qu'en terme de licenciation, le nombre de licenciés se rapproche de celui enregistré avant le COVID et que 75% le sont au titre d'une pratique en compétition. De fait pour la 2^{ème} phase 13 équipes supplémentaires ont été inscrites en championnat, pour un total de 176 équipes, nombre avoisinant celui d'avant COVID.

Christian, réitère sa demande concernant l'envoi du compte rendu de CSR, aux Présidents ou aux représentants des Comités. Cela sera fait dès la prochaine CSR.

Par ailleurs, il s'interroge sur l'éventualité de regrouper le siège de la Ligue en un seul lieu après la vente des locaux de Caen et de Grand Quevilly. Guy DUSSEAUX lui répond que la réservation de locaux dans la Maison des associations de Caen a bien été faite en lien avec le Comité du Calvados. Dès la prise de possession de ces nouveaux bureaux, il appartiendra au CDL de statuer sur le devenir de notre siège à Caen (location – vente).

Philippe ANTOINE pour le CD 14, précise que le Comité dénombre 30 licences de moins par rapport à la période avant COVID, mais a comme perspective d'atteindre les 2600 licenciés en fin de saison, soit une progression de + 200 par rapport à la période avant COVID. Philippe signale que le Comité comptabilise 40% de licences loisir.

Philippe relance l'idée des réunions entre les Présidents des Comités et la Ligue, de même qu'il souhaite que le « système économique » qui prévaut actuellement au titre de la réversion des recettes liées aux licences soit revu.

-10) Questions diverses :

Aucune question diverse n'a été adressée au Secrétariat de la Ligue.

Cependant avant la levée de la séance, **Guy LETROT** communique les dates de dépôts des dossiers ANS à savoir, du 6 mars au 11 avril. Il précise également avoir déjà prévu de réunir les Présidents des Comités.

Guy DUSSEAUX informe le CDL qu'il a été sondé par la Fédération via Françoise LAPICQUE, sur l'éventualité de prolonger la première phase du championnat par équipe jusqu'à fin janvier.

Est évoqué également l'organisation de la prochaine AG de Ligue qui devrait, selon la règle de l'alternance des Comités organisateurs, se tenir en septembre (le 30.09.23) dans la Seine Maritime. Le CD 76 sera sollicité en ce sens.

Enfin, suite à sa démission du poste de Président de Ligue, **Guy DUSSEAUX** souhaite qu'une décision soit prise rapidement concernant le véhicule qui lui est mis à disposition (moyennant une participation financière mensuelle). Guy LETROT s'engage à ce que cette question soit réglée lors du prochain CDL du 25 février.

Guy LETROT lève la séance à 12 heures 15.

Le secrétaire de séance,
Bernard DRUDI